



Réclamation d' un règlement curieux

Par **LHERAULT**, le **14/11/2009** à **08:40**

Bonjour,
je viens de recevoir une " saisine du tribunal " émanant de INTRUM JUSTITIA me réclamant la somme de 194 euros destinée à BE2 GMBH Il est précisé que des tentatives amiables étaient restées sans suite j' avoue ne pas comprendre : je n' ai pas souvenir de devoir une telle somme et n' ai jamais reçu de tentatives amiables Que dois je faire ? merci de votre réponse.